



Formation Certifiante

PILOTER

UN TIERS-LIEU

Compétence enregistrée au Registre Spécifique n°5142

Auvergne-Rhône-Alpes
Bourgogne-Franche-Comté
Bretagne
Grand Est
Hauts-de-France
Île-de-France,
Nouvelle-Aquitaine
Occitanie
Pays de la Loire
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Formation
disponible dans
10 régions !



- p.4 **Référentiel & Intentions**
- p.9 **Descriptif du parcours**
- p.31 **Contacts & Lieux totem par région**
- p.42 **Modalités d'inscription & tarifs**
- p.46 **Conditions Générales de Vente**
- p.47 **Vous en voulez encore ?**



Descriptif du parcours

PILOTER UN TIERS-LIEU

Socle transversal p.10

Immersion & culture tiers-lieux
Penser global, agir local
Analyse de pratiques professionnelles / Codéveloppement
Documentation ou Mesure d'impact social

Gestion & pilotage p.16

Gestion des ressources et pilotage financier
Juridique & Gouvernance
Usages et normes

Dynamique de coopération p.21

Techniques de créativité
Construire la programmation du lieu & animer sa communauté
Stratégie de communication

Fonctionnement & interfaces p.26

Ancrage & mobilisation des parties prenantes
La place du facilitateur
Constituer & accueillir sa communauté
Qualité relationnelle

Piloter un tiers-lieu



UN SECTEUR EN COURS DE PROFESSIONNALISATION

Depuis plus de 10 ans, les pratiques ont évolué avec l'apparition de « facilitateur.rice.s » au sein des tiers lieux à la croisée des chemins entre **le dirigeant, l'animateur territorial et le chargé de communication interne**. Afin que les personnes puissent sécuriser leur parcours professionnel et valoriser leurs expériences, nous avons travaillé sur un référentiel de compétences et d'activités à partir d'entretiens qualitatifs de personnes en poste et de bénévoles impliqués. Les personnes qui gèrent et animent un tiers-lieu ont des savoir-faire transversaux, auxquels peuvent s'ajouter des compétences spécifiques en fonction de la typologie du tiers-lieu.

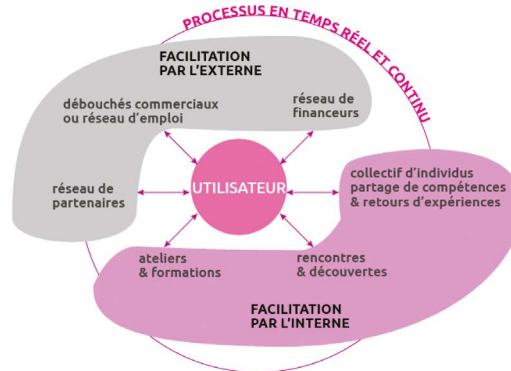
C'est grâce aux personnes en poste qu'il est possible d'imaginer des partenariats multiples et une continuité dans les projets collectifs. Elles assurent **une fonction d'amplificateur**. Le projet est mieux compris, les utilisateurs sont mieux accueillis et plus concentrés sur leurs propres projets sans avoir à se disperser ou s'improviser dans la gestion d'un collectif.

Une des réponses pour la pérennité des tiers-lieux, c'est la voie de la professionnalisation pour une meilleure autonomie financière des acteurs et une stratégie de projet.

Le référentiel d'activités et de compétences a été validé par France Compétences le 31 mars 2020 permettant ainsi à chacun de pouvoir accéder au parcours de formation.

L'EXPÉRIENCE TIERS-LIEU EST ALORS RENDUE POSSIBLE :

- pour les **individus** avec des attentes précises ou simplement une envie de nouveauté,
- pour les **tiers-lieux** eux-mêmes qui cherchent à créer des conditions d'épanouissement entrepreneuriales ou professionnelles,
- pour le **territoire** avec cette nouvelle dynamique collective et répondant à un besoin non pourvu,
- pour les **institutions publiques et les organisations privées** dans une logique d'amélioration des dispositifs et une volonté de tester de nouveaux formats.



Parti-pris pédagogique & référentiel de compétences

Une formation pour savoir générer une dynamique tiers-lieu au sein de votre organisation. Incarné dans un espace d'activités, marchandes ou non marchandes, le contrat social qui fonde la dynamique tiers-lieu se décompose dans ces trois dimensions : un processus d'individuation pour les personnes qui le fréquentent, un projet ou action collective et une démarche territoriale.

Les tiers-lieux devraient permettre à chacun et collectivement de se saisir de son pouvoir d'agir à travers l'activation d'une démarche de transformation de votre organisation ou d'une dynamique de coopération territoriale.

Cette formation vous permettra de travailler sur le parcours utilisateur de votre tiers-lieu, d'organiser l'accueil et l'animation et de créer une dynamique de coopération propre à leurs besoins. **Cette formation apporte méthodes et appui pour gérer votre projet grâce à la mise en place d'une boîte à outils dédiée et des formateurs humbles mais expérimentés.**

PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

L'ensemble des séminaires de formation est réalisé au sein de tiers-lieux. Les équipes locales constituées sont autant d'opportunités de **rencontres inspirantes et d'échanges entre pairs**. Nous diffusons la culture tiers-lieux par l'exemple. La formation est construite autour d'apports théoriques mais aussi de cas pratiques et d'exercices propres au champ de **l'économie sociale**. Les journées se déroulent de

manière participative grâce au cercle de connaissances.

Les échanges et l'entraide entre stagiaires permettent également d'initier une **démarche de réseau** lors des séminaires de formation.

Entre les séminaires de formation, **une partie de l'équipe de formateurs peut être sollicitée** pour vous aider dans le développement de votre projet. Par ailleurs, les équipes de formateurs ont été constituées pour répondre aux demandes de **proximité** des porteurs de projets avec leurs tuteurs.

CERCLE DE CONNAISSANCES

Nos sessions démarrent avec 10 stagiaires minimum jusqu'à **15 stagiaires au maximum** sur l'ensemble des modules. La formation est un processus pour les stagiaires qui doivent s'inscrire de manière complète sur **l'ensemble du parcours transversal**. De plus, la qualité de vie du groupe et les valeurs de **confiance, bienveillance** et de **confidentialité** se développent tout au long de la formation.

TARIFICATION & PRISE EN CHARGE

Le coût du parcours transversal « piloter un tiers-lieu » est de **5 600 euros** (net de taxes) par personne. Une demande de prise en charge peut s'effectuer auprès de votre OPCO de référence, de votre CPF ou auprès de votre agence Pôle Emploi (Cf. « Zoom sur les modes de financements » en fin de catalogue p.44).

LES PRÉ-REQUIS POUR ACCÉDER AU PARCOURS DE FORMATION CONTINUE

- **Travailler en lien avec un tiers-lieu** pour expérimenter la formation et tester in vivo et de façon itérative les apports
- **Expérience recommandée** dans la gestion ou le pilotage de projet collaboratif. Exemple : BAC +2 en gestion de projet, AES, DEES, IFAID, médiation culturelle...

QUELS TYPES DE PROJETS ?

La formation est **soumise à candidature** ; vous devez justifier des pré-requis ci-dessus.

Coworking, fablabs, ateliers partagés, cafés associatifs, tiers-lieux agricoles, espaces hybrides, points numérique **en phase de création, de développement ou de repositionnement** ou autre organisation qui souhaite se transformer en s'inspirant des pratiques issues des tiers-lieux.

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES & PARTENAIRES LOCAUX

Dix équipes pédagogiques locales sont à l'œuvre en Nouvelle-Aquitaine, en Hauts-de-France, dans les Pays de la Loire, en Bretagne, en Occitanie, en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Bourgogne-Franche-Comté, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Grand Est. Tous les formateurs sont impliqués dans des tiers-lieux ou engagés dans des structures de l'économie sociale et solidaire. Leurs contenus de cours sont partagés et augmentés au fil du temps pour que les apprenants puissent bénéficier d'un maximum de contenus et données à jour.

Nos partenaires seront vos interlocuteurs locaux en tant que têtes de réseaux régionaux. Les réseaux régionaux organisés ou en cours de création sont nos

partenaires sur les cycles de formation. Nous travaillons conjointement pour mettre en place la meilleure dynamique au service des stagiaires dans leurs activités et pour suivre dans le temps leurs parcours.

Au delà des journées de formation, nos structures proposent toutes des temps réseau, de codéveloppement, de rencontres et travaillent avec les collectivités pour défendre les projets de tiers-lieux qui émergent ou se développent sur les territoires.

RESSOURCES

- Une **boîte à outils** est mise à la disposition des apprenants, classée par thématiques à l'entrée en formation.
- Le **centre de ressources** de la Coopérative Tiers-Lieux est mis à disposition de l'ensemble des apprenants.
- Un **suivi individuel** est organisé par les têtes de réseaux entre les séminaires collectifs pour aider les apprenants dans la réalisation de leurs actions.
- Les groupes sont invités à l'entrée en formation à **se créer une plateforme d'échanges** pour travailler ensemble et partager leurs propres ressources.

Accès à la certification par l'expérience

PILOTER UN TIERS-LIEU RS 5142

Vous avez un an d'expériences et vous souhaitez valider vos acquis ?
Contacter :

formation@tierslieux.net

CERTIFICATION DE LA COMPÉTENCE PILOTER UN TIERS-LIEU

Vous aurez à valider votre compétence « piloter un tiers-lieu » soit dans la continuité de la formation continue ou dans les 5 ans suivant le parcours de formation devant un jury indépendant constitué des membres issus de la famille tiers-lieu et d'universitaires spécialisés dans les dynamiques territoriales et/ ou d'économie sociale et solidaire. Voici les éléments qui sont instruits pour valider votre certificat de compétence :

1/ Elaborer et développer un projet stratégique de tiers lieu

- 1.1 Identifier les grands principes des espaces de travail partagés
- 1.2 Elaborer un cadre de référence du tiers-lieu en construisant une stratégie de pérennisation avec les parties prenantes
- 1.3 Créer et analyser ses domaines d'activités stratégiques
- 1.4 Organiser un plan d'actions pour piloter sa structure et son système de fonctionnement
- 1.5 Identifier et appliquer une méthodologie de gestion de projet
- 1.6 Analyser son projet professionnel et définir sa place au sein de la structure
- 1.7 Présenter son projet à l'écrit et à l'oral

2/ Piloter l'activité de la structure dans ses dimensions économique et financière

- 2.1 Construire son prévisionnel financier
- 2.2 Créer des outils de pilotage financier pour la bonne gestion du tiers-lieu
- 2.3 Analyser ses résultats et équilibres financiers
- 2.4 Évaluer la situation d'un point de vue financier
- 2.5 Défendre le cadre juridique dans lequel s'inscrit la gouvernance et au regard de la stratégie du projet

3/ Etablir une dynamique de coopération et communiquer de façon adaptée

- 3.1 Identifier et appliquer les différentes stratégies d'animation du lieu
- 3.2 Déterminer une stratégie de développement de partenariats
- 3.3 Organiser le processus d'accueil
- 3.4 Accompagner les besoins des membres du collectif de travail
- 3.5 Elaborer une stratégie de communication adaptée aux différentes parties prenantes
- 3.6 Organiser les différentes tâches liées au projet de structure avec les membres du collectif de travail

La soutenance orale de fin de formation est l'épreuve finale pour la validation des compétences "Piloter un tiers-lieu". Elle se fait sur la base d'un **rapport professionnel** remis aux membres du jury plusieurs semaines avant la **soutenance**. Celui-ci est constitué de l'analyse de la problématique générale et des projets de la structure mis en œuvre pour y répondre durant la formation ou à l'issue de celle-ci par le stagiaire.

Le rapport professionnel écrit et la soutenance ne sont pas dissociables dans l'appréciation des compétences de l'apprenant par les membres du jury. Ces derniers sont tenus d'apprécier l'ensemble de la présentation écrite et orale au regard de la grille d'évaluation des compétences mise à disposition des candidats durant la formation.

Les appréciations des membres du jury sur le rapport professionnel final et sur la soutenance orale déterminent l'obtention de la **certification professionnelle «Piloter un tiers-lieu»**.

L'ensemble des travaux effectués par les apprenants durant la formation ne constituent pas l'examen. Néanmoins, **ces travaux vous préparent à la certification finale**.

FAMILLE	COORDINATION
INTITULÉ	PILOTER UN TIERS-LIEU / FACILITATEUR.RICE
AUTRES APPELLATIONS	Directeur-rice, coordinateur-rice, manager, chef de projet, responsable de projet
MISSIONS	Le-la facilitateur-rice anime le tiers-lieu et sa communauté et coordonne son fonctionnement et son développement.
ACTIVITES PRINCIPALES	<p>Dans le souci constant de la participation des parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participe avec les parties prenantes à la conception et à l'élaboration d'un projet de structure • Met en place une stratégie de développement et de pérennisation économique • Structure l'utilisation du lieu et anime la vie de la communauté • Conçoit un programme et organise le déroulement des activités sur les plans logistique, matériel, administratif et des relations extérieures • Déploie les partenariats locaux et nationaux, inscrit le tiers-lieu dans les réseaux • Accueille et accompagne les porteurs de projet et les usagers du tiers-lieu • Coordonne la communication
ACTIVITES SECONDAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Construit les outils de communication • Assure la gestion administrative et financière • Anime la vie statutaire
RESPONSABILITES	<p>A la responsabilité de décider sur l'ensemble des activités de la structure</p> <p>A la responsabilité de la sécurité et du bon usage des locaux</p> <p>A la responsabilité de l'équilibre économique de la structure</p>

COMPÉTENCES CŒUR DE MÉTIER

Connaissances spécifiques au secteur	Posséder une culture de la coopération, des projets participatifs, de l'économie sociale et solidaire et de la responsabilité sociétale
Connaissance de la méthode de coopération et d'animation de la coopération	Piloter un projet coopératif
Conseil et accompagnement des publics	<p>Identifier les enjeux d'accompagnement et de développement des porteurs de projets</p> <p>Faciliter la mise en relation en interne et externe</p>
Gestion de partenariats	Développer des partenariats avec les acteurs et partenaires locaux dans l'emploi et l'activité professionnelle et la dynamique personnelle
Gestion de communauté	Animer et développer une communauté et faciliter l'interaction entre les membres
Conception et mise en œuvre de la communication	Assurer une communication interne et externe avec de nombreuses parties prenantes (partenariat communauté)
Développement économique et commercial	Identifier des leviers économiques et assurer le développement des ressources du tiers lieu
Programme d'activités	Construire de façon participative un programme d'animations autour de l'activité, de l'emploi et de la dynamique personnelle et coordonner une équipe pour les mettre en œuvre



Parcours transversal programme détaillé

**Piloter un tiers-lieu
4 modules
20 jours / 5600€**



01. SOCLE TRANSVERSAL

Analyser et développer son projet au regard de son environnement & de la culture tiers-lieu



THÈME 1.

Immersion et culture Tiers Lieux

Ce séminaire a pour objectif de voir et de se plonger dans les tiers-lieux. Les rencontres se font avec les autres apprenants et avec les facilitateurs en exercice. C'est la culture tiers-lieu par l'exemple.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes fondamentaux des espaces partagés
- Savoir situer son projet dans son environnement

Contenus

Histoire & typologie des tiers-lieux
Tiers-Lieux et territoires
Panorama de l'existant
Cadrage et stratégie de projet

Moyens

- Mobilisation des expériences des candidats
- Étude d'articles et de publications
- Visites pédagogiques et rencontres avec les facilitateurs des espaces visités
- Conférence et discussions

Programme pédagogique

+ Visites pédagogiques de tiers lieux et rencontres avec les facilitateurs en exercice.

+ Panorama

- Photographie des Tiers-Lieux
- Dynamiques coopératives
- Entretiens avec des facilitateurs

+ Enjeux stratégiques

- Projet stratégique
- Cadre de référence
- Domaines d'activités stratégiques et performance managériale
- Situation & enjeux des projets

THÈME 2.

Penser global, agir local

Par leur ancrage local, comme force collective, les tiers-lieux peuvent être acteurs de la transition. Comment développer une réflexion globale qui nourrisse une mise en oeuvre de terrain ?

Objectifs pédagogiques

- Distinguer ce qui fait de votre projet un outil de transition
- Apprendre à définir l'ambition et l'éthique de son projet de tiers-lieux
- Se donner des repères pour progresser

Contenus

- Panorama des différents enjeux
- Processus de transition pour votre projet
- Tableau de bord et outils adaptés

Moyens

- Mobilisations des expériences des candidats
- Étude d'articles et de publications
- Présentation de chaque porteur de projet : audit, plan d'actions et outillage
- Conférence et discussions - Co-développement

Programme pédagogique**+ Panorama des différents enjeux**

- Enjeux macro : discours des institutions et données étayées
- Enjeux locaux : diagnostic de territoire
- Enjeux des tiers-lieux : diagnostic des activités et des moyens d'action
- Enjeux sectoriels : diagnostic des filières dans lesquelles s'inscrivent les tiers-lieux

+ Tour d'horizon des initiatives portées par les tiers-lieux

Études de cas comparatives en fonction de la situation des apprenants - mise en perspective temporelle pour une transformation

+ Élaboration d'une feuille de route pour faire de mon tiers-lieu un espace de transition

THÈME 3.

Analyse de pratiques professionnelles/
Codéveloppement

Projet stratégique - pilotage des orientations & déploiement opérationnel

Objectifs pédagogiques

- Savoir analyser son environnement interne et externe
- Développer une vision stratégique de son organisation
- Créer un cadre de référence posant les bases des finalités du projet, de ses valeurs, ses ambitions, son éthique et ses auto-contraintes
- Définir ses domaines d'activités stratégiques
- Mettre en place un plan d'action pour piloter sa structure, son système de fonctionnement
- Définir sa posture de facilitateur au sein de l'organisation

Contenus

- Les porteurs de projet font le point avec les autres porteurs de projet et l'accompagnateur sur l'organisation dans sa globalité, leur système de fonctionnement et leur posture de facilitateur
- En cercle de connaissances, les retours d'expériences sont les bienvenus

Moyens

- Aide à la compréhension stratégique et support de présentation fourni
- Présentation de chaque porteur de projet : audit, bilan et perspectives
- Retours du groupe

Programme pédagogique

Présentation et analyse des éléments déterminants du projet stratégique et du pilotage de son plan d'action

Chaque stagiaire présente au reste du groupe son état d'avancement et ses réflexions sur son projet

Le groupe travaille sur la problématique de chaque stagiaire

THÈME 4.

Documentation

Cette documentation n'est pas évaluative du point de vue de notre organisme de formation. Elle vise à prendre du recul vis-à-vis du terrain et à partager son expérience. De nombreux points communs se révèlent et peuvent être traités sans sentiment d'impuissance et d'échecs. Documenter vise à créer un capital informationnel commun.

Objectifs pédagogiques

- Identifier ce qu'est la documentation et en comprendre les avantages et les enjeux
- Se positionner individuellement et collectivement dans ces enjeux
- Connaître les différentes étapes de documentation d'un projet
- Être en mesure de démarrer une documentation.
- Savoir ce qu'il est utile de documenter dans son projet

Contenus

- La documentation d'hier à aujourd'hui.
- La documentation d'un projet ou d'une action.
- Les niveaux de lecture des données.
- Les outils numériques (Web 2.0).
- Méthodologie de documentation.

Moyens

- Questions et réponses en groupe.
- Alternance de questions orales, de scénarii d'usages et de recherches numériques.

Programme pédagogique

- Pourquoi documenter ?
- Principe fondamental de la documentation.
- Les différents types de documentation.
- Les différentes étapes de la documentation.
- Les outils nécessaires à la documentation.
- Exemples de documentations

Mesure d'impact social

Qu'apporte le tiers-lieu à ses usagers ? Quelles valeurs crée-t-il pour ses partenaires ? Quels sont ses impacts sur son territoire et les habitants ? Être capable d'évaluer et de valoriser l'impact (actuel et futur) de son tiers-lieu est un savoir-faire clé de la réussite du projet. Cette séquence vise à sensibiliser les stagiaires à l'importance de s'engager dans une démarche de mesure d'impact.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et intérêts de la mesure d'impact (argumentation, mobilisation de parties prenantes...).
- Maîtriser les étapes clés, les bons réflexes et les ressources pertinentes pour s'y engager.

Contenus

- Repères sur les concepts d'utilité sociale et d'impact social.
- Finalités d'une démarche de mesure d'impact.
- Eclairage méthodologique.
- Illustrations et ressources mobilisables.

Moyens

- Evaluation préalable du niveau de connaissance et des attentes des participants.
- Mobilisation des expériences des candidats.
- Retours d'expérience au travers d'exemples concrets.
- Travaux en groupe.

Programme pédagogique

+ Utilité sociale, impact social : kesako ?

- Repères historiques
- Définition des concepts

+ Les enjeux d'une démarche de mesure d'impact social

- Pourquoi évaluer
- Qui associer et comment
- Quelle méthode choisir

+ La conduite d'une démarche de mesure d'impact

- Poser le cadre de la démarche
- Définir les étapes clés d'une démarche
 - La qualification
 - Le référentiel avec l'élaboration de critères et indicateurs
 - La collecte et l'analyse de données
- Retours d'expérience

+ Pour aller plus loin : les premiers pas appliqués aux tiers lieux

- Mobilisation des expériences des candidats
- Poser le cadre adapté au regard des enjeux
- Cibler les ressources mobilisables

02. GESTION ET PILOTAGE

Piloter et gérer son projet
de façon fiable et assurée



THÈME 1.

Gestion des ressources et pilotage financier

+ Élaborer son équilibre budgétaire

Objectifs pédagogiques

- Construire son prévisionnel financier et sécuriser la réalisation du projet
- Délimiter la cohérence « Ressources financières et projet »

Contenus

- Comprendre le rôle des techniques de gestion et les équilibres financiers
- S'approprier les techniques de prévisionnel financier
- Connaître les financements possibles et favoriser l'obtention de soutiens
- Définir sa stratégie financière
- S'approprier des outils financiers dédiés

Programme pédagogique

+ Comprendre le rôle des techniques de gestion

- Définitions
- Rôle des techniques de gestion
- Pourquoi une gestion budgétaire et un pilotage financier ?
- Quelle périodicité pour garantir un pilotage efficace de ses activités ?

+ S'approprier les techniques de prévisionnel financier

- Fonctionnement schématique des outils de gestion financière
- Le budget ou compte de résultat prévisionnel
- Les sources d'information pour construire son budget prévisionnel
- 2 grandes catégories de charges
- Les étapes de construction budgétaire

+ S'approprier les techniques de prévisionnel financier

Cas pratiques : construction de budget et prévisionnel de trésorerie

+ Les équilibres financiers

- Le bilan fonctionnel
- Les indicateurs
- Les fonds associatifs
- Le fonds de roulement

+ Connaître les financements possibles et favoriser l'obtention de soutiens

+ Appréhender sa stratégie financière

Cas pratiques

THÈME 1.

Gestion des ressources et pilotage financier

+ Piloter financièrement sa structure

Objectifs pédagogiques

- Consolider ses compétences en gestion comptable et financière pour gagner en efficacité
- Sécuriser le pilotage financier de sa structure

Contenus

- Techniques de gestion financière
- Résultats financiers
- Prévisionnel
- Stratégie financière & plan d'actions adapté
- Outils financiers dédiés

Programme pédagogique

+ Retour d'expériences sur les mois écoulés d'activités réelles

Retour d'expériences sur l'appropriation et la mise en œuvre des compétences et techniques comptables et financières suite à la formation «Gestion des ressources financières et pilotage financier » J1

+ Révision et approfondissement des connaissances

Approfondissement et adaptation des compétences techniques, comptables, financières et organisationnelles posant des difficultés ou nécessitant des améliorations.

+ Analyser ses résultats financiers (Compte de résultat)

- Analyser les résultats réels de sa structure
- Mesurer les impacts de l'activité réelle sur le calcul de son seuil de rentabilité

+ Analyser ses équilibres financiers

- Analyser la structure de son bilan et les équilibres financiers de son organisation
- Calculer et analyser les principaux équilibres financiers
- Mesurer les enjeux sur la situation nette de trésorerie et le prévisionnel

+ Maîtriser les techniques de pilotage

- Les écarts entre son compte de résultat prévisionnel et réalisé
- Ses marges de manœuvre et mesures correctives adaptées
- Le prévisionnel de trésorerie et méthodes de suivi régulier

+ Optimiser sa stratégie financière et anticiper - Cas pratiques

THÈME 2.

Juridique & gouvernance

Deux aspects dans cette séquence ; un des volets traite de l'aspect fiscal et juridique propre aux lieux collectifs, l'autre sur la manière d'allier le fond et la forme en élaborant son propre système de gouvernance et de répartition des prises de décision.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et appréhender les logiques juridiques liées à l'activité d'un tiers-lieu
 - Construire sa boîte à outils juridique
- Contenus
- Le régime fiscal des espaces de travail partagé
 - L'activité du lieu : convention de mise à disposition, différents baux
 - La gouvernance et les outils juridiques : statuts en cohérence avec votre système d'organisation

Moyens

Cette formation est construite autour d'une initiation à l'environnement juridique d'une activité en espace partagé par une approche théorique, suivie de travaux pratiques, encadrés par le formateur.

Programme pédagogique

+ La structuration (régime fiscal des espaces de travail partagé)

- Le statut juridique
 - définition
 - une activité cadrée par une personne physique
 - une activité cadrée par une personne morale
- Le régime fiscal et social pour une activité exercée par une personne physique
- Le régime fiscal d'une structure d'une société et d'une association, problématique de la fiscalisation

+ Les baux

- Le bail commercial / bail professionnel
- La domiciliation du siège social
- La domiciliation de société

+ Gouvernance et statuts

Echanges sur la cohérence des projets et de leur mode de structuration.

THÈME 3.

Usages & normes

Répond directement aux bonnes conditions de travail, et d'accès au plus grand nombre. Entre sécurité et accessibilité, entre usage individuel et non exclusif et entre vitrine collective et visibilité entrepreneuriale, comment conjuguer l'aménagement de l'espace projet ?

Objectifs pédagogiques

• Appréhender les mécanismes de programmation pour la création d'un tiers-lieu et le corpus réglementaire qui s'y réfère.

Contenus

- Les usages, les besoins, usages principaux, usages secondaires
- Fonction et valeurs d'usages
- Ambiances et identité d'un lieu
- La réglementation

Moyens

- Présentation et compréhension des besoins des stagiaires
- 2 cas d'études pour les parties : programmation / usages, et réglementaire / grandes notions ERP / code du travail
- Les démarches administratives / où trouver les informations - Cas d'étude
- Les stagiaires sont invités à venir avec leurs plans papier

Programme pédagogique

+ Usages

- Organisations, aménagements, comment faire ses choix,
- Constituer son programme, identifier ses besoins : une étape à ne pas négliger pour ne pas imaginer un espace vide de sens
- Mettre en oeuvre son lieu : une étape qui découle naturellement d'un programme précis et établi

+ Appréhender les normes et obligations

Deux grandes réglementations à connaître :

- Le code du travail
- La réglementation ERP (Établissements Recevant du Public)

Trois grands volets d'application :

- la sécurité incendie
- l'accessibilité
- mise en œuvre réglementaire, démarches administratives et interlocuteurs à connaître.

03. DYNAMIQUE DE COOPÉRATION

Mettre en place une dynamique collective et communiquer de façon adaptée



THÈME 1.

Techniques de créativité

Objectifs pédagogiques

- Développer sa posture en tant qu'animateur - facilitateur d'un lieu et d'une communauté
- Être en capacité de fédérer sa communauté autour d'enjeux communs
- Expérimenter des techniques de créativité pour développer une stratégie d'animation adaptée au contexte et aux enjeux

Contenus

- La créativité comme outil / processus d'animation
- La posture d'animateur
- Le principe de co-responsabilité, l'intelligence collective en action
- Des outils et techniques de créativité pour des projets collaboratifs

Moyens

- Inclusion créative et energizer,
- Théorie et application concrète sur l'animation d'une communauté et d'un lieu en utilisant un processus de recherche d'idées
- + retours d'expériences

Programme pédagogique**+ Animer sa communauté, son lieu et ses projets**

- La créativité, enjeux, posture et processus, pour quoi faire ?
- Posture créative de l'animateur
- Le processus de créativité et les règles du jeu

+ Animer sa communauté et son lieu

- Atelier de créativité collective / plan d'action
- Partage des principes clés de l'animation, fédérer autour d'enjeux communs
- Principes d'inclusion, d'ouverture, de célébration et de déclusion
- Créer un cadre propice

+ Animer ses projets

- Atelier de créativité collective
- Partage des outils (web) et processus clés (chapeaux de Bono, icebreaker, energizer, gymnastique mentale..) pour animer avec efficacité un projet

THÈME 2.

Construire la programmation du lieu et animer sa communauté

L'esprit du lieu se cultive à travers des événements formels et informels. L'intérêt de construire une programmation résonne en grande partie avec les besoins des utilisateurs (développement, formation, information, rencontres...)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les besoins utilisateurs
- Accueillir les utilisateurs
- Connaître et appréhender les besoins de collaboration afin de les favoriser

Contenus

- Formats et stratégie événementielle

Moyens

Animation dynamique et interactive
Mobilisation des expériences des participants
Ateliers de codéveloppement

Programme pédagogique**+ Publics : spécificités individuelles et fonctionnement collectif**

- Profils émotionnels et besoins

+ Stratégie d'animation du lieu

- Méthodes et bonnes pratiques pour susciter l'adhésion
- La contribution et le partage de compétences
- Le terrain : le meilleur support
- Formats d'animation

+ Programmation

- Médiation / communication
- Processus de mise en oeuvre
- Ouverture(s) / offre spécifique

THÈME 3.

Stratégie de communication

+ En direction de votre territoire

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes d'une opération de communication
- Penser et rédiger une stratégie de communication
- Mettre en œuvre des outils de communication externe
- Mettre en place des outils de suivi de performance des actions de communication

Contenus

- Apports théoriques
- Cas pratiques

Moyens

Animation dynamique et interactive
Apports théoriques

Programme pédagogique**+ Apports théoriques**

- Définition de la communication
- Les formes de la communication
- La communication externe : communication commerciale, communication non marchande des entreprises, communication non marchande des autres organisations ou communication sociale

+ Définir sa stratégie de communication

pour assurer une cohérence et une orientation dans les actions de communication à venir et la programmation du tiers-lieu.

+ Outillage

- le communiqué de presse pour obtenir des retombées médias
- les réseaux sociaux pour partager efficacement la programmation d'un tiers-lieu
- la récolte de données pour optimiser les retombées des événements

Stratégie de communication

+ En direction de votre structure

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la communication interne dans votre structure
- Appréhender les outils de gestion de projets et de communication interne
- Mettre en place un process de communication interne

Contenus

- Apports théoriques
- Cas pratiques

Moyens

Animation dynamique et interactive
Apports théoriques

Programme pédagogique**+ Apports théoriques**

- Les grands principes de la communication interne :
- L'approche générale
 - Les différentes typologies et supports
 - Quelques outils de communication interne

+ Cas Pratiques de mise en situation pour permettre aux facilitateurs de découvrir chaque outil et d'envisager ou non leur utilisation dans leurs tiers-lieux.

04. FONCTIONNEMENT ET INTERFACE

Comprendre et analyser les relations fonctionnelles et sociales entre les individus dans une organisation



THÈME 1.

Ancrage & mobilisation des parties prenantes

Construire un maillage local : une séquence pour prendre connaissance et comprendre l'intérêt de sortir de son propre lieu et de construire des partenariats avec l'existant.

Objectifs pédagogiques

- Savoir engager une dynamique interne au sein de votre organisation
- Comprendre les mécanismes de coopération propres aux tiers-lieux
- Savoir réagir et mettre en place des procédures de partenariats avec l'extérieur

Contenus

- Responsabilités & fonctionnement
- Processus managériaux
- Ancrage local et création de partenariats

Moyens

- Mobilisation des expériences des candidats
- Diagnostic du fonctionnement et du management

Programme pédagogique

+ Canevas relationnel

Réalisation de votre propre canevas

+ Les tiers-lieux, catalyseur de projets : un bon moyen de rendre le lieu indispensable

Etude de cas

Scénario de plan d'actions

THÈME 2.**La place du facilitateur**

En fonction des projets et du temps imparti au facilitateur, son rôle peut varier entre gestion logistique et développement de projets collectifs. Quel arbitrage faire pour que cette mission reste « humainement » tenable ? Comment impliquer les utilisateurs dans l'organisation ?

Objectifs pédagogiques

- Analyser son projet professionnel et son positionnement au sein de son organisation
- Comprendre le rôle et la place du facilitateur

Contenus

- Exigences du métier
- Rôles et compétences attendus

Moyens

- Mobilisation des expériences des candidats

Programme pédagogique**+ Votre système de fonctionnement, une façon de favoriser les contributions**

- Intégration & mode de fonctionnement

+ Rôles et fonctions

- Principes théoriques & fonctionnels
- Vocation
- Objectifs du facilitateur

+ Compétences sollicitées et services rendus

- Communication / coordination / animation / médiation
- Gestion interne
- Financements / juridique

THÈME 3.**Constituer et accueillir sa communauté****Objectifs pédagogiques**

- Identifier et connaître votre public
- Constituer et organiser votre communauté
- Créer son process d'accueil, identifier les différents profils utilisateurs et adapter sa réponse.

Contenus

- Processus de création
- Méthodes d'identification
- Plan d'actions

Moyens

- Mobilisation des expériences des candidats

Programme pédagogique**+ Les différentes exigences du métier de facilitateur**

- Postures du facilitateur
- La réalité des ambivalences
- Retours d'expériences

+ Le tiers-lieu, une question de processus et de gouvernance

- Les bases de la gouvernance partagée
- Le processus de création, la clé de réussite du projet
- La communauté, contribution et modèle économique

+ Grands principes de constitution et d'accueil

- Do and Don't
- Identification et fédération
- Créer un plan d'actions
- Protocole d'accueil et / ou d'intégration
- Règles et règlements

THÈME 3.

Qualité relationnelle

La gestion d'un espace commun est source de coopération mais aussi de tensions, d'incompréhensions. Cette séquence vise à donner quelques méthodes pour savoir se parler et prévenir les conflits.

Objectifs pédagogiques

- Repartir avec des outils permettant d'identifier les signes déclencheurs de la dégradation de la relation
- Pouvoir mettre en place les outils dans les tiers-lieux

Contenus

- Comprendre sur quoi repose une relation de qualité
- Identifier les signes déclencheurs de la dégradation de la relation
- Connaître la médiation et à quel moment intervient le médiateur professionnel

Moyens

- Participation de chacun sur son expérience (cas pratique)
- Débat en groupe
- Apports théoriques

Programme pédagogique

+ La relation de confiance

- Les outils existants dans les tiers-lieux
- Sont-ils suffisants et efficaces ?
- Ce qui serait bien....

+ La dégradation de la relation

- Témoignages d'expériences vécues
- Détecter les éléments qui dégradent la relation

+ La médiation

- Définition de la médiation professionnelle
- Le rôle du médiateur professionnel

Contacts & Lieux totem PAR RÉGION



RENDEZ-VOUS en **Auvergne- Rhône-Alpes**



Vous souhaitez candidater ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter directement les référents pédagogiques locaux afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter le Réseau Relief, une seule adresse :
relief@coalpin.fr

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers lieux et sur l'accompagnement qu'elles pourraient vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.linkedin.com/company/reseau-relief/



RENDEZ-VOUS en **Bourgogne- Franche-Comté**

Vous souhaitez candidater ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter directement les référents pédagogiques locaux afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter le Réseau Tiers Lieu BFC
Joséphine ou Elisabeth : formation@tierslieux-bfc.fr

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers lieux et sur l'accompagnement qu'elles pourraient vous apporter au-delà du cursus de formation.

<https://tierslieux-bfc.fr>



Elisabeth Gert



Josephine Damidot



📍 lieu totem
Le Café des Pratiques à Besançon



Le café des pratiques est un tiers-lieu ouvert à tous les publics et ancré sur son territoire. Espace de convivialités, espace de jeux avec l'espace de motricité « les trois cabanes », le café est également un lieu de fabrications pour les petits et grands où l'on peut bricoler, créer pour se découvrir, s'ouvrir aux autres, grandir en partageant ses envies. Le Café des pratiques ne sera pas simplement le lieu du stage, mais aussi un endroit inspirant où vous pourrez passer du temps, vous restaurer, voire commander un repas. Des repas végétariens faits maison à partir de produits frais et principalement biologiques sont proposés. Vous serez aussi accueilli.e par l'arÊTE, qui gère et anime un lab, une matériauthèque et un atelier partagé. L'atelier partagé met à disposition des outils pour la réparation, le travail du bois, la céramique, la mosaïque, le travail textile, la gravure et la photographie argentique.

RENDEZ-VOUS en Bretagne



RENDEZ-VOUS en Grand Est



Maud Bataille

Vous souhaitez candidater ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter directement les référents pédagogiques locaux afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter le Réseau Bretagne Tiers Lieux

Maud ou Maxime : formation@bretagnetierslieux.bzh



Maxime Lecoq

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieu et sur l'accompagnement qu'ils pourraient vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.bretagnetierslieux.bzh

Vous souhaitez candidater ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter directement le référent pédagogique local afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter le Réseau Tiers Lieu Grand Est

Bruno : formation@tierslieuxgrandest.org

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieux et sur l'accompagnement qu'il pourrait vous apporter au-delà du cursus de formation.

<https://tierslieuxgrandest.org>



Bruno Martin



◆ lieu totem
Le Bâtiment à Modeler à Rennes

◆ lieu totem
Bliiida à Metz

Le Bâtiment À Modeler (BAM) est un lieu occupé par plusieurs associations à Rennes. Ancienne Maison des Jeunes et de la Culture, cet espace emblématique du quartier de Cleunay, a vocation à être détruit dans quelques années. Depuis le début de l'année 2022, la ville de Rennes loue ce bâtiment à différentes organisations : d'Ici ou d'Ailleurs, Maksim'Art, Tout Atout, Ay-Roop, l'Atelier Bois, les Éditions du Commun, la Compagnie 3e Acte, L'Étoile, Brut de Pomme et Coop'Es-kemm. Ceci permet de mener des activités sociales et culturelles avec des habitants du quartier et des Rennais plus généralement.



Bliiida est le tiers-lieu emblématique de la Région Grand Est. Nous l'avons naturellement choisi pour son historique et sa centralité. Implanté depuis 2014 sur une friche urbaine à 7 minutes à pied du centre-ville, il accueille des communautés assez éclectiques. Bliiida fédère dans un même lieu de nombreux domaines de création et d'entrepreneuriat : industries créatives, numérique, économie sociale et solidaire, médias, transition écologique... Près de 150 artistes, artisans, entrepreneurs, associations, institutions, grandes entreprises et médias se côtoient sur ce site atypique de 30 000 m².

RENDEZ-VOUS en Hauts-de-France



Severine Ciret

Vous souhaitez candidater ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter les référentes pédagogiques locales afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter La Compagnie des Tiers Lieux

Séverine ou Alix : formation@compagnie.tiers-lieux.org



Alix Martinez

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieu et sur l'accompagnement qu'elles pourrait vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.compagnie.tiers-lieux.org



RENDEZ-VOUS en Île-de-France

Vous souhaitez candidater ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter les référents pédagogiques locaux afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter le consortium Île-de-France Tiers Lieux :

formation.tl.idf@framalistes.org

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieu et sur l'accompagnement qu'il pourrait vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.apluscestmieux.org et www.actesif.com



Florence Cherrier



Aurelien Denaes



lieu totem
Le Bazaar St-So à Lille



lieu totem
Oasis 21 à Paris

Innovant, foisonnant et ouvert, le Bazaar est un lieu dédié aux activités créatives et porteuses de valeurs sociales. L'intention est de fédérer sous un même toit une diversité de pratiques propice au développement de l'activité et à l'enrichissement mutuel pour contribuer à l'émergence de projets innovants. Également point de convergence et d'échange grand public, il assurera à des résidents une visibilité et un rayonnement. Situé en centre ville de Lille à 5 min à pied du métro Grand Palais, Le Bazaar est constitué de plusieurs types d'espaces: ateliers, espaces de travail partagés, coworking gratuit et payant.



Au cœur d'un territoire mixte et en plein essor - le 19e arrondissement de Paris - Oasis 21 propose des tiers-lieux citoyens et connectés qui répondent aux enjeux du nomadisme et à la multiplicité des formes d'engagement des structures et des travailleurs indépendants. Ces lieux sont spécialement dédiés aux acteurs de la transition écologique et citoyenne. La rénovation de la Halle aux cuirs du parc de la Villette a notamment été conçue écologique et sobre pour y créer un véritable lieu de vie agréable et convivial. L'espace comprend à la fois des bureaux fermés pour des équipes, des espaces de coworking pour des indépendants et plein d'espaces communs à partager (salles de réunion, salle de conférence, alcôves, espaces de convivialité...)

RENDEZ-VOUS en Nouvelle-Aquitaine

la
coopérative
tiers-lieu



RENDEZ-VOUS en Occitanie

Afin de candidater vous pouvez contacter directement la référente pédagogique locale afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter Illusions & Macadam

Fanny : formation@illusion-macadam.fr

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieux et sur l'accompagnement qu'elle pourrait vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.illusion-macadam.coop



Fanny Chaze



Clémence Vialeron



Céline Malvy



Delphine Scipion

Si vous souhaitez candidater, n'hésitez pas à contacter directement les référentes pédagogiques locales afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter La Coopérative Tiers-Lieux

Clémence, Delphine ou Céline : formation@tierslieux.net

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieux et sur l'accompagnement qu'elles pourraient vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.coop.tierslieux.net/



lieu totem
ChapitÔ à Bègles

lieu totem
La Halle Tropisme à Montpellier

Un lieu atypique de partage et de rencontre des publics autour de pratiques culturelles et pluridisciplinaires au cœur du quartier des Terres Neuves à Bègles. Un « Ô lieu » dédié à la culture, à la jeunesse, au « vivre ensemble » à Bègles dans lequel habitants du quartier et de ses alentours, artistes, étudiants et actifs se côtoient lors d'animations et d'événements : ateliers culinaires, artistiques, et circassiens, découvertes d'initiatives durables et Do It Yourself*, etc. Conçu comme un lieu de vie permanent, où passer du temps, prendre simplement un café, s'informer, flâner, ChapitÔ souhaite rallier différents publics et insuffler une nouvelle dynamique pour construire des projets collectifs sur le quartier.



La Halle Tropisme est un tiers-lieu culturel, un village de 10 000m2, habité par plus de 200 entrepreneur-ses des Industries Culturelles et Créatives et plus de 60 artistes ; Elle accueille également au quotidien des professionnel.le.s, des familles, des curieux.se.s, des étudiant.e.s, des voisin.ne.s... Tropisme propose une programmation artistique et culturelle pour tous. tes qui mêle sans complexe musique et expérimentations culinaires, art contemporain et clubbing, débats d'idées et afterworks... Avec plus de 400 événements par an, elle est un lieu incontournable de la vie culturelle montpellieraine. La Halle Tropisme est un projet de la coopérative culturelle et créative illusion & macadam, qui accompagne depuis près de 20 ans le développement et la structuration du secteur culturel.

RENDEZ-VOUS en Pays de la Loire



Amélie Villet

Avant de candidater vous devez contacter la référente pédagogique locale afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter Cap Tiers Lieux

Amélie : amelie.villet@cress-pdl.org

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieu et sur l'accompagnement qu'elle pourrait vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.cap-tierslieux.org



RENDEZ-VOUS en Provence- Alpes-Côte-d'Azur



Guillaume Doukhan

Pour candidater, vous pouvez d'ores et déjà contacter le référent pédagogique local afin de discuter ensemble de vos objectifs professionnels et de formation en fonction des avancées de votre projet de tiers-lieu.

+ Pour contacter le Réseau Sud Tiers Lieux

Guillaume : formation@sudtierslieux.fr

Cela vous permettra également d'échanger sur la dynamique tiers-lieu et sur l'accompagnement qu'il pourrait vous apporter au-delà du cursus de formation.

www.sudtierslieux.fr

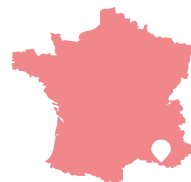


lieu totem
Le Solilab à Nantes



lieu totem
Le théâtre de l'Œuvre à Marseille

Ce lieu, imaginé par Les Ecosolies, est le résultat d'une mobilisation très forte des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de Nantes Métropole. C'est cette dynamique collective qui a permis la création d'un lieu d'ancrage en commun, pour que l'ESS soit davantage visible, pour mutualiser les moyens et pour favoriser les coopérations. Les Ecosolies ont commencé à rêver du Solilab en 2007 et il a ouvert ses portes en 2014. Il aura donc fallu 7 ans pour convaincre, mobiliser et concevoir ce tiers-lieu multifonctions, aujourd'hui reconnu à l'échelle nationale. Les Ecosolies ont créée la coopérative Lieux Communs pour faire vivre le lieu et assurer sa gestion au quotidien. Espace d'expérimentations en permanente évolution, laboratoire d'innovations sociales et environnementales, tiers-lieu, point de rencontre entre ceux qui travaillent et consomment autrement...



Situé au cœur du quartier Belsunce, le Théâtre de l'Œuvre est un immeuble composé d'une salle de spectacle "rococo-baroque" et de plusieurs salles de répétition. Fondé et acquis par l'Association La Paix en 1931, son histoire en fait un lieu marseillais singulier : depuis ses débuts, il est destiné à rendre la(les) culture(s) accessible(s) au plus grand nombre, tout en menant des activités sociales et caritatives répondant aux besoins des personnes en difficulté.

Modalités d'inscription et tarifs

FORMATION CERTIFIANTE

Piloter un tiers-lieu



10 régions



20 jours



FRANCE
compétences

CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique

FORMATION CONTINUE

Le cursus vous permettra d'obtenir un certificat de compétences professionnelles, enregistré auprès de France Compétences, et est donc éligible au financement CPF. (RS 5142)

COÛT TOTAL DE LA FORMATION

- Pour les salarié.e.s, avec prise en charge OPCO / Structure : **5600€, soit 40€ l'heure** (coût d'accompagnement et de certification compris)
- Pour les demandeurs d'emploi, sans prise en charge : **4900€, soit 35€ l'heure** (coût d'accompagnement et de certification compris)

DURÉE DE LA FORMATION

140 heures, 20 jours, répartis sur plusieurs mois à raison de 2 à 3 jours / mois
Ouverture des sessions de formation sous réserve d'un nombre minimum de candidats.

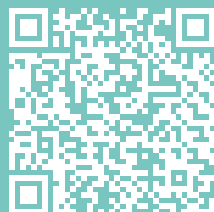
** En situation de handicap(s), tout besoin d'adaptation(s) pour suivre cette formation peut-être étudié sur simple demande.

En cas de questions :

✉ formation@tierslieux.net

☎ 06 11 11 19 85

Je m'inscris maintenant



Processus d'admission



Prise de contact avec l'équipe Piloter un Tiers Lieu et le Référent.e pédagogique local

Pour toutes vos questions contactez nous à l'adresse email suivante : formation@tierslieux.net en nous précisant quelle session de formation vous intéresse et vos coordonnées complètes



Formulaire de candidature à remplir en ligne

comprenant un CV, une photo, un test de positionnement et les démarches de prise en charge financières en cours



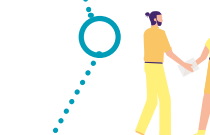
Prise en charge financière

acceptée (Cf. schéma "Zoom sur les modes de financements" p58)
Devis signé, accord de financement envoyé

Attention : la demande de prise en charge auprès des organismes doit s'effectuer plusieurs semaines avant le début de la formation

Journées de sélections

(Dates définies par la région)
Acceptation de la candidature



Convention de formation co-signée

Avant l'entrée en formation



Remise du livret d'accueil

Règlement intérieur & attestation d'entrée en formation.

Employeurs, dirigeants, responsables richesses humaines, nos équipes pédagogiques sont à votre écoute pour comprendre vos besoins et réfléchir avec vous à une réponse sur-mesure. N'hésitez pas à nous contacter.

Référente accessibilité : nous nous engageons à prendre en compte tout besoin particulier et à adapter nos modalités afin de compenser toute situation de handicap et rendre notre offre accessible à tous.

Référente handicap : Clémence Vialeron ☎ 07 49 40 31 15

Zoom sur les modes de financement

Comment financer sa formation ?



Je suis salarié.e

Soumettez votre demande de formation à **votre employeur** cela pourrait entrer dans le cadre du plan de développement des compétences.

Votre employeur peut aussi solliciter l'**OPCO** de structure, pour demander une prise en charge de la formation.



Je suis demandeur.se d'emploi

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre **conseiller.ère pôle emploi**, il existe des dispositifs de financements en fonction de votre situation et de votre projet professionnel.



Je suis travailleur.euse non salarié.e

Vous aussi, vous avez des droits à la formation. Consultez votre dernière déclaration **URSSAF** : vous y trouverez une ligne dédiée à la contribution **FPC** (Formation Professionnelle Continue) et pourrez contacter votre Fonds d'Assurance Formation.



Je mobilise mon CPF

Quel que soit votre statut, si la formation que vous envisagez est **certifiante**, elle est éligible au **CPF**.

Rendez-vous sur moncompteformation.fr et consultez vos droits.

Accès à la certification par l'expérience

Le parcours d'accès à la certification par l'expérience est proposé suite à la validation par France Compétences de la compétence "Piloter un tiers-lieu". Aujourd'hui, les personnes engagées dans les tiers-lieux depuis au moins 1 ans pourront faire reconnaître officiellement leurs compétences professionnelles par l'obtention du certificat.

Pour candidater, vous devez pouvoir justifier d'au moins un an d'expérience à temps complet soit 1607 heures (continue ou non) . L'expérience doit être en rapport avec la certification visée à savoir :

- Élaborer et développer un projet stratégique de tiers-lieu
- Piloter l'activité de la structure dans ses dimensions économiques et juridiques
- Établir une dynamique de coopération et communiquer de façon adaptée

Toutes les démarches s'effectuent par mail sur l'adresse formation@tierslieux.net

Pour plus d'informations : <https://coop.tierslieux.net/formation-2/piloter-tiers-lieu/piloter-un-tiers-lieu-en-ace/>

Nos formations en intra ou inter-entreprises

Vous êtes une entreprise, une association, une structure coopérative, une organisation publique, etc. et les formations de ce catalogue vous intéressent ?



Nos formations sont déclinables en intra ou inter-entreprises. Pour ce faire, nous travaillerons à vos côtés afin de recueillir et analyser vos besoins en vue d'adapter, le cas échéant, les contenus et modalités pédagogiques. Répondre au mieux aux attentes de vos équipes et aux besoins de votre organisation est notre priorité.

 pour plus de renseignements, contactez :

Clémence

✉ formation@tierslieux.net

☎ 06 49 40 31 15

➤ Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée aux financements et mise à jour régulièrement sur : <https://transformations.tierslieux.net/financer-sa-formation/>

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES FORMATIONS

Objet : Les présentes conditions générales régissent les rapports entre la Coopérative Tiers-Lieux et son Client dans le cadre des actions de formation mises en œuvre par la Coopérative Tiers-Lieux, sous réserve de conditions particulières clairement convenues entre les parties.

Inscription - Engagement : Le formulaire de candidature et l'accord de financement sont obligatoires. L'entreprise ou le stagiaire demandeur d'une prise en charge auprès d'un organisme financeur (OPCO, CPF, PÔLE EMPLOI...) devra s'informer des modalités de prises en charge et s'assurer du montant de cette prise en charge éventuelle. Une aide à la constitution du dossier pourra être apportée. Une fois la convention signée, et une fois le délai de rétractation passé, le Client est redevable du montant non pris en charge par l'organisme financeur de la formation. Le solde excédant le montant pris en charge par l'organisme financeur lui sera facturé.

Documents contractuels : La Coopérative Tiers-Lieux adresse au client une convention de formation professionnelle continue en deux exemplaires, telle que prévue par la loi. Le Client s'engage à retourner à la Coopérative Tiers-Lieux un exemplaire signé et cacheté, avant la formation. Un certificat individuel de réalisation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, est remis au stagiaire par la Coopérative Tiers-Lieux, à l'issue de la formation.

Prix facturation et règlements : À compter de la signature de la convention, le Client dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il doit en informer la Coopérative Tiers-Lieux par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute formation commencée est due intégralement. Si le Client souhaite que le règlement soit émis par un organisme financeur, il lui appartient de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura choisi de mobiliser. En cas de non paiement par l'organisme financeur, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Annulation, report : Lorsque le nombre de participants inscrits à une formation est insuffisant, la Coopérative Tiers-Lieux se réserve le droit de l'annuler ou de la reporter. Si la formation est annulée sans être reportée, la Coopérative Tiers-Lieux s'engage à rembourser au Client l'acompte qu'il aura réglé.

Abandon, cessation anticipée, absences : Toute annulation, abandon ou cessation anticipée du fait du client doit être indiquée par écrit. Pour toute annulation, même en cas de force majeure, moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, 50% du montant de la participation est immédiatement exigible au titre de dédommagement. Toutefois, si une nouvelle session sur le même sujet intervient dans les 12 mois qui suivent, un report sera proposé et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session. En cas d'abandon ou de cessation anticipée, le Client reste redevable de la totalité de la somme ayant fait l'objet de la convention, excepté en cas de force majeure dûment reconnue. Dans cet unique cas de force majeure, le Client peut résilier le contrat et n'est dès lors redevable qu'au prorata temporis. Il peut dès lors, selon le cas : être repositionné sur une prochaine session ou solliciter un remboursement. Également, le coût de la formation sera dû en totalité en cas d'absence totale ou partielle, pour quelque motif que ce soit. Le remplacement d'un ou de plusieurs participants en cours d'action est possible en cas d'empêchement majeur et avec l'accord du Client et du Responsable pédagogique.

Renonciation : Le fait pour la Coopérative Tiers-Lieux de ne pas se prévaloir de l'une des clauses ci-dessus ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Attributions de compétences : Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Élection de domicile : L'élection de domicile est faite par la Coopérative Tiers-Lieux à son siège social au 3 rue des Hortensias, 33500 Libourne.



Vous en voulez encore ?

- **Se former autrement en tiers-lieux**
- **Formation mixte (en ligne et en présentiel) :**
Créer un tiers-lieu en milieu rural
- **Master 2 : Tiers-Lieux et Dynamiques Territoriales**
- **Formation professionnelle :** *Générer une dynamique tiers-lieu dans le champ médico-social et sanitaire*

Se former autrement, en tiers-lieux

Des formations professionnelles :

- ✓ en immersion dans des tiers-lieux atypiques
- ✓ avec des formateurs.trices engagé.e.s et inspirant.e.s
- ✓ pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain



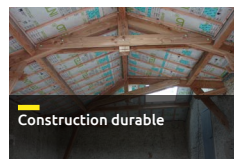
Agroécologie



Arts, Culture et Médiation



Conception et
Fabrication numérique



Construction durable



Économie circulaire et
Zéro Déchet



Gestion et administration



Intelligence collective



Langues



Marketing /
Communication / Web



Partenariats et
Relations publiques



Stratégie et entrepreneuriat



Vie professionnelle



Pour un contact personnalisé
• transformations@tierslieux.net
• 06 58 99 14 06



Je m'inscris à la
newsletter :
bit.ly/infotransfo

transformations.tierslieux.net

Formation mixte
En ligne et en présentiel



COMMENT CRÉER
UN TIERS-LIEU
EN MILIEU RURAL ?

Une formation pour être capable de générer une démarche tiers-lieu en milieu rural

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier l'ensemble des facteurs clés pour réussir le lancement de la création de son tiers-lieu
- Découvrir les principes fondamentaux des tiers-lieux en milieu rural ainsi que les besoins de ses usagers et de son territoire
- Être opérationnel.le pour lancer son activité

CONTENU

- **MODULE 01.**
« Pourquoi créer un tiers-lieu en milieu rural ? Où en suis-je dans mon projet ? »
- **MODULE 02.**
« Méthodologie de projet pour mettre en place mon activité de tiers-lieu à travers un diagnostic et des outils d'analyse. »
- **MODULE 03.**
« L'offre des tiers-lieux. Quelles seront l'offre et les activités de mon tiers-lieu ? »
- **MODULE 04.**
« Quel est mon rôle d'entrepreneur, mes missions et celles de mes collaborateurs ? »
- **MODULE 05.**
« La gouvernance des tiers-lieux. Quelles sont les différentes formes de gouvernance

adaptées, et notamment les outils juridiques, pour organiser la vie collective ? »

- **MODULE 06.**
« Mon modèle économique et mon business plan. »

- **MODULE 07.**
« Quelle est la place de mon tiers-lieu dans son environnement territorial ? »

- **MODULE 08.**
« Quelles relations avec les collectivités et comment nouer un partenariat durable ? »

- **MODULE 09.**
« Mesure d'impact suite à la création de mon tiers lieu. »

Publics

Entrepreneur.euses et porteur.euses de projets (association, collectif, collectivité...) désireux.ses d'acquérir des compétences fondamentales pour ouvrir et développer un tiers-lieu.

Pré-requis

- + Être engagé.e dans un projet de création d'un tiers-lieu
- + Posséder les connaissances de bases en entrepreneuriat
- + Fournir une attestation sur l'honneur stipulant être dans une démarche de création d'entreprise



3 FORMULES DE FORMATION PROPOSÉES

- **AVEC ACCOMPAGNEMENT :**
25h de formation en ligne
+ 43h d'accompagnement pédagogique (en présentiel et en ligne)
- **STANDARD :**
25h de formation en ligne
- **DÉCOUVERTE :**
8h de formation en ligne

Prochaine session : 10 octobre 2023

+ d'informations sur
tiers-lieux.famillesrurales.org

avec le soutien de :



MASTER Tiers-Lieux et Dynamiques Territoriales à Valenciennes

Les + de la formation

- Tutorat et accompagnement méthodologique dans la réalisation du projet de tiers-lieu
- Master co-animé avec La Compagnie des Tiers-lieux, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France de Valenciennes et la Coopérative des Tiers-lieux (Nouvelle-Aquitaine)
- Premier master consacré à la création, l'organisation et le développement de tiers-lieux
- Formation en alternance
- Possibilité VAP - VAE

Conditions d'accès à la formation

- **Master 2** : Titulaire d'un Master 1, examen du dossier, étude du projet de stage et professionnel et résultats de l'entretien de motivation
- **Inscriptions** : candidature.uphf.fr
- Pour toutes personnes n'ayant pas le diplôme requis, possibilité de validation des acquis (VAP) pour accéder à la formation
- Possibilité de validation des acquis de l'expérience VAE pour obtenir tout ou partie du diplôme

 **Responsable pédagogique**
Laurent Gardin
laurent.gardin@uphf.fr


 **Secrétariat pédagogique**
ish.alternance.master@uphf.fr
03 27 51 77 17

 **+ d'informations sur**
<https://cutt.ly/BwuXz0LJ>

 **Lieu de formation**
Campus Les Tertiales Valenciennes

GÉNÉRER UNE DYNAMIQUE TIERS-LIEU DANS LE CHAMP MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

 du 21 au 23
novembre 2023

 21 heures / 3 jours
9h - 17h

 800 €

 La Ressourcerie
à Bordeaux (33)

 cutt.ly/0wuCet9p

 Marion Hugron
marion@tierslieux.net
06 58 99 14 06

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux à impulser une dynamique tiers-lieu dans les structures médico-sociales et sanitaires
- Analyser et développer son projet au regard de la culture tiers-lieu
- Identifier les leviers d'une inclusion des parties prenantes dans la démarche et favoriser leur appropriation du projet
- Identifier les leviers de transformations pour l'organisation



Un projet porté par
malakoff
humanis



Inscriptions

OUVERTES

Places limitées, pensez à vous inscrire dès à présent

Session 1 Auvergne-Rhône-Alpes
Session 1 Bourgogne-Franche-Comté
Session 3 Bretagne
Session 1 Grand Est
Session 7 Hauts-de-France
Session 4 Île-de-France
Session 11 Nouvelle Aquitaine
Session 4 Occitanie
Session 5 Pays de la Loire
Session 3 Provence Alpes-Côtes D'Azur

contact

Coopérative Tiers-Lieux

tierslieux.net

facebook.com/tierslieux

linkedin.com/company/tierslieux

Inscription et suivi

Delphine Scipion et

Céline Malvy

formation@tierslieux.net

06 11 11 19 85

Responsable pédagogique

Clémence Vialeron

clemence@tierslieux.net

07 49 40 31 15



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

"La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation"

France
**TIERS
LIEUX**

SCIC Coopérative Tiers-Lieux
3 rue des Hortensias 33 500 Libourne.
Numéro de Siret : 798 958 070 000 46
Vente en exonération de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle, sous le n° de déclaration d'activité 72 33 09 912 33.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Certificat Qualiopi délivré le 15 décembre 2020

